

Séance extraordinaire du 10 juin 2013

Procès-verbal



00 - Ouverture de la session

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 JUIN 2013

AVIS DE CONVOCATION

POUR LA TENUE D'UNE SÉANCE DU

CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

Aux conseillères, Madame Claudette Desrochers, Madame Andréanne Giasson, Madame Micheline Beaudet.

Aux conseillers, Monsieur Rosaire Lemay, Monsieur Pierre Audesse, Monsieur Yves Gingras.

En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 152 du Code municipal du Québec, Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham, m'a donné instruction de convoquer une séance extraordinaire du conseil municipal, laquelle sera tenue le 10 juin 2013, à dix-huit heures trente minutes (18h30), au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit.

Seuls les sujets ci-après indiqués seront discutés.

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Acceptation de la soumission pour l'agrandissement de l'usine de traitement d'eau potable et le branchement de nouveaux puits - Phase 1 ;
4. Défi-Vélo Familiprix 2013 ;
5. Levée de la séance extraordinaire

DONNÉ À Saint-Agapit, ce 5e jour du mois de juin 2013.

Josée Martineau,

Directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim

01 - Ouverture

Session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Agapit, tenue le 10 juin 2013, à 18h30, au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit situé au 1080, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Québec).

SONT PRÉSENTS:

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham, et les conseillères, mesdames Claudette Desrochers, Andréanne Giasson, Micheline Beaudet, le conseiller, monsieur Pierre Audesse, formant quorum sous la présidence de son honneur la mairesse. La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim est également présente.

SONT ABSENTS:

Les conseillers, messieurs, Rosaire Lemay et Yves Gingras.

Les membres du conseils présents constatent que l'avis de convocation à une séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du conseil et ce, tel que requis par la loi.

02 (2013-06-282) - Adoption de l'ordre du jour

2 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

03 (2013-06-283) - Acceptation de la soumission pour l'agrandissement de l'usine de traitement d'eau potable et le branchement de nouveaux puits - Phase 1

3 - Acceptation de la soumission pour l'agrandissement de l'usine de traitement d'eau potable et le branchement de nouveaux puits - Phase 1

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Agapit a demandé des soumissions par appel d'offres publics via le Service électronique d'appel d'offres SEAO pour l'agrandissement de l'usine de traitement d'eau potable et le branchement de nouveaux puits - Phase 1 ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu 6 soumissions soit Dilicontrato inc. 931 809.14 \$, Constructions de l'Amiante inc. 946 750.14 \$, Excavations H. St-Pierre inc. 950 586.86 \$, Les Excavations Ste-Croix inc. 973 119.30 \$, Allen Entrepreneur général inc. 1 095 149.52 \$, Excavation Marcel Vézina inc. 1 282 932.24 \$

ATTENDU QUE les soumissions ont été analysées par la firme SNC Lavalin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme pour l'agrandissement de l'usine de traitement d'eau potable et le branchement de nouveaux puits - Phase 1 à la compagnie Dilicontrato inc. pour un montant de 931 809.14 \$ taxes incluses. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 23.40031.721.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04 (2013-06-284) - Défi-Vélo Familiprix 2013

4 - Défi-Vélo Familiprix 2013

ATTENDU QUE pour la septième année consécutive, un rassemblement de pharmaciens affiliés à la bannière Familiprix organise le Défi-Vélo au profit d'Opération Enfant Soleil le vendredi 16 Août ;

ATTENDU QUE cette randonnée aura deux parcours, soit un de 100 et l'autre de 200 km et qu'elle a comme point de départ la municipalité de St-Nicolas, municipalité qui fermera également le trajet et sera constitué d'environ 40 cyclistes qui seront escorté par deux voitures balisées en tête et queue de file ;

ATTENDU QUE le Défi-Vélo Familiprix 2013 traversera le territoire de la municipalité de Saint-Agapit ;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports du Québec exige une résolution des municipalités traversées par le Défi-Vélo Familiprix 2013 autorisant l'activité sur leur territoire ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet, d'autoriser le passage à Défi-Vélo Familiprix, qui se tiendra sur le territoire de la municipalité de Saint-Agapit le vendredi 16 août 2013.

Adopté à l'unanimité des conseillers

05 (2013-06-285) - Levée de la séance

5 - Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 18h45

Sylvie Fortin Graham, mairesse Josée Martineau dir. gén. & sec. trés.par intérim

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin Graham, mairesse